

## COUPE DE FRANCE FEMININE - 2022/2023 CALENDRIER DU 4EME TOUR (DERNIER TOUR REGIONAL)

PAGE 1/1

Matches à jouer sur le terrain du club premier nommé le **dimanche 30 octobre 2022 à 15h00** ou le **samedi 29 octobre 2022 à 20h00** pour les clubs disposant d'un éclairage classé.

La durée du match est de 1 H 30 en deux mi-temps de 45 minutes, **Il n'y a pas de prolongation**. Il sera fait application de l'épreuve des coups de pied au but si les équipes sont à égalité à la fin de la rencontre.

**Les arbitres seront désignés par la C.R. d'Arbitrage et les assistants par les C.D.A des clubs recevants.** La fonction de délégué est exercée par un dirigeant, majeur, responsable de l'équipe visiteuse.

### **REGLEMENT FINANCIER**

Se référer à l'Annexe 1 du Règlement financier des Coupes.

### **TRES IMPORTANT - FEUILLES DE MATCHES**

Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI**. En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail à la Ligue dès le soir du match à [pmouthaud@lfna.fff.fr](mailto:pmouthaud@lfna.fff.fr). Cette formalité est **ABSOLUMENT OBLIGATOIRE**.

### **ACCES AUX MATCHES**

Les dirigeants et joueurs de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel. A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

### **ATTENTION !!!**

**- LA REGLE DES REMPLACEES-REMPLOCANTES S'APPLIQUE POUR TOUS LES TOURS REGIONAUX. Les clubs peuvent faire figurer seize joueuses au maximum sur la feuille de match (seulement 3 remplaçantes peuvent effectivement participer au cours du match en conformité avec l'article 144 des R.G. de la F.F.F.)  
Les joueuses débutant la rencontre doivent être numérotées de 1 à 11, les remplaçantes étant numérotées de 12 à 16 au maximum avec le numéro 16 obligatoirement attribué à la gardienne de but remplaçante.**

Coupe De France Féminine / Phase Régionale		A (Nvelle Aquitaine)	154
<b>Dimanche</b>	<b>30/10/2022</b>	<b>15H</b>	
25324292	26088.1	(FEMR1) Limoges Football - St Michel Cs 1 (FEMR2) 1	Stade Saint Lazare 1 Rue Jules Noel Le Golf 87000 LIMOGES
	Arbitre centre	A désigner par 0517	
	Arbitre assistant 1	A désigner par 0517	
	Arbitre assistant 2	A désigner par 0517	
	Délégué principal		
	Délégué accompagnateur	A désigner par 0517	
25324293	26089.1	(FEMR1) Bressuire Fc 1- Poitiers 3 Cites Es 1 (FEMR1)	Stade Alain Métayer 1 19 Rue De Malabry 79300 BRESSUIRE
	Arbitre centre	A désigner par 0515	
	Arbitre assistant 1	A désigner par 0515	
	Arbitre assistant 2	A désigner par 0515	
	Délégué principal		
	Délégué accompagnateur	A désigner par 0515	
25324294	26090.1	(FEMR1) Bassens Cmo 1- Eysinaise Es 1 (FEMR2)	Plaine De Jeux Séguinaud 2 Terrain Annexe Dubernard 2 2-4 Rue Léo Lagrange 33530 BASSENS
	Arbitre centre	A désigner par 0510	
	Arbitre assistant 1	A désigner par 0510	
	Arbitre assistant 2	A désigner par 0510	
	Délégué principal		
	Délégué accompagnateur	A désigner par 0510	
25324295	26091.1	(FEMR1) Mazerès Uzès - Merignac Arlac Fce 1 Rontign 1 (FEMR1)	Stade Municipal 1 Rue Des Ecoles 64110 RONTIGNON
	Arbitre centre	A désigner par 0508	
	Arbitre assistant 1	A désigner par 0508	
	Arbitre assistant 2	A désigner par 0508	
	Délégué principal		
	Délégué accompagnateur	A désigner par 0508	